

# LES ELECTIONS Federales auront lieu le 21 SEPT.

## Le Gouvernement Laurier en appel au Peuple sur la QUESTION de RECIPROCITE.

C'est décidé. Le 11e parlement de la Confédération canadienne élu le 26 octobre 1908 et ouvert le 20 janvier 1909, est dissous après une durée d'un peu moins de trois ans.

Les élections fédérales auront lieu sur les listes actuelles ainsi ; Nomination, jeudi 14 septembre ; vote, jeudi, 21 septembre. Le parlement nouveau aura, tout comme celui dissout, 221 députés dont pour la province de Québec, le chiffre invariable de 65. Les brefs d'émission auront date du 3 août et seront rapportables le 7 octobre. Ainsi les élections fédérales avec la campagne électorale virtuellement ouverte maintenant, auront lieu et seront faites en assez belle saison, mais aussi en temps animé d'expositions et de travaux de récoltes et de labours d'automne.

Le grand point de ce brusque appel au peuple, c'est la réciprocité qui vient d'être votée par le Congrès des Etats-Unis, et qui fait l'objet d'un éloquent manifeste de Sir Wilfrid Laurier motivant la dissolution.

Le chef de l'Opposition a adressé, samedi dernier, un manifeste au peuple canadien, manifeste dans lequel il semble vouloir dire beaucoup mais où il dit pourtant bien peu.

Il vante sa politique au détriment toujours de celle du parti libéral. Son parti n'a d'ailleurs, jamais su faire autre chose, pour la bonne raison que les idées qu'il conçoit ne valent rien et que les projets qu'il a en vue sont absurdes.

Le manifeste du Premier ministre du Dominion est un exposé clair et juste de la politique du parti libéral. C'est tout le contraire pour celui du chef tory, M. R. L. Borden qui ne contient, de commencement à la fin que des faussetés, des allégations ridicules, des avancés qui ne peuvent tenir debout.

Le chef de l'opposition allègue que la dissolution du Parlement a causé une grande surprise aux politiciens, et que cette dissolution a été décidée dans une panique. Ceci est pour le moins faux, comme on peut le voir. Il n'y a pas besoin, nous semble-t-il, de démonstrations pour le prouver. L'argument du Chef de l'Opposition est faux et même, s'il y a quelque chose, plus faux que gratuit.

Dire que les partisans du gouvernement, tout comme ceux de l'opposition ne s'attendaient pas à la dissolution, c'est là la plus grande fausseté, c'est pour le moins, ridicule. Eh bien, c'est ce qu'a pour-

tant avancé le chef de l'Opposition que l'on dit être un homme sérieux.

Comment les partisans du gouvernement auraient-ils pu être pris par surprise, pour la dissolution quand ils étaient avertis de s'y attendre d'un moment à l'autre et quand ils ont été, à même de constater que la conduite que tenaient les membres de l'opposition en Chambre était obstructionniste et qu'elle empêchait continuellement l'expédition des affaires du gouvernement.

Ce qu'ils ont dû constater, par exemple avec surprise, c'est le fait que le gouvernement ait permis à l'opposition de tenir durant si longtemps leur conduite absurde, mais si le parti libéral a agi ainsi c'était tout simplement dans le but de les montrer au peuple, tels qu'ils sont et afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté pour le jugement à porter sur leur conduite.

Le chef de l'Opposition essaie de blâmer le gouvernement parce qu'il a dissout les Chambres, sans propagation, sans votation des subsides et sans adoption de la redistribution. Le chef Borden ajoute que le 8 mars dernier, il a demandé au gouvernement de se presser

de prendre le recensement afin de faire la redistribution.

Personne autres, ne sait mieux que M. Borden que le gouvernement, d'après la loi ne pouvait commencer le recensement avant le mois de juin. Quant à la votation des subsides le chef de l'opposition ne doit avoir oublié que lui et ses collègues conservateurs refusé au gouvernement de voter les subsides, s'il ne mettait de côté la réciprocité. Comment le chef de l'opposition peut-il alléguer maintenant que la votation des subsides dépendait du gouvernement quand il a été lui-même l'instigateur de l'obstruction ?

M. R. L. Borden a fait cet avancé afin de jeter de la poudre aux yeux des électeurs et de leur faire croire, pour un moment que l'opposition était prête à marcher quand réellement elle tirait à reculer.

La situation politique des conservateurs est critique et elle le sera davantage en septembre.

Quant aux déclarations faites par M. R. L. Borden, nous ne croyons franchement qu'un homme qui a souci de son honneur, aurait pu adresser au peuple un manifeste aussi verveux et rempli d'autant de faussetés.

### UNE QUESTION VITALE

C'est en conservant les Canadiens-Français groupés dans la province de Québec et en rapatriant ceux des Etats-Unis qu'on assurera l'avenir de notre race.

Par Léo Leroy

La vitalité de la race canadienne-française a toujours été une cause d'admiration pour les autres peuples et pour nous un sujet de légitime orgueil. En effet, grâce à cette vitalité, à cette force prolifique que nous envient d'autres peuples, nous nous tenons notre rang dans la confédération en face de tous les autres éléments sans cesse renforcés par les flots de l'immigration étrangère, et particulièrement par l'immigration des Iles Britanniques qui, depuis un quart de siècle, a presque doublé la population de langue anglaise du pays. Cette question est toujours d'actualité, mais elle ne l'est jamais plus qu'à présent, alors que nous attendons les résultats officiels du recensement pour savoir si nous sommes endormis dans une fausse sécurité et si nous avons perdu du terrain.

En vertu de l'acte de la Confédération, il est décrété que le nombre des représentants de la province de Québec, quelle que soit sa population, sera toujours de soixante-cinq députés et que ce nombre de représentants comparativement à la population de la dite province, sera le coefficient de la représentation des autres provinces.

Si après le recensement de cette année, il est établi que la population de la province de Québec a augmenté plus rapidement que celle de la province d'Ontario depuis le recensement de 1901, le nombre des députés de la province de Québec restera toujours le même et celui de la province d'Ontario sera diminué. Si au contraire, la population d'Ontario a augmenté proportionnellement plus que la province de Québec, le nombre des députés de Québec restera toujours le même, mais celui de la province d'Ontario sera augmenté. Il en est de même pour les provinces de l'Ouest qui auront une représentation égale à la province de Québec le jour où le recensement démontrera que leur population est égale à la nôtre.

Sans être pessimiste il est bon de se demander si le temps n'est pas venu, plus que jamais, d'étudier sinon les moyens de diminuer la population des autres provinces, du moins ceux de conserver notre force numérique et si possible de l'augmenter. C'est exactement là le problème que Mr. Olyvar Asselin, vice-président de l'Association St-Jean-Baptiste, soumettait au grand banquet du 24 juin dernier à l'Hôtel Place Viger, à Montréal.

Contrairement aux autres provinces nous ne pouvons que très peu compter sur l'immigration étrangère pour renforcer nos rangs. Au lieu d'être pour nous un élément de force, elle est plutôt un élément de faiblesse puisque tous les éléments hétérogènes que nous apporte l'immigration d'Europe obéissent à une tendance naturelle de se lier ensemble pour faire communauté d'intérêts contre ce qu'ils considèrent l'ennemi commun, les Canadiens-Français. Notre seule force résidant dans l'augmentation naturelle de notre population.

En 1763, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, il resta sur les bords du fleuve St-Laurent six cents mille paysans, la plupart pauvres et sans éducation, parce que tous ceux qui en avaient les moyens étaient retournés en France.

Aujourd'hui, on estime que cette poignée de Canadiens a atteint le chiffre de trois millions.

Malheureusement notre expansion numérique a été accompagnée d'expansion territoriale. De ces trois millions de Canadiens-Français, il y en avait en 1901, 1,322,115 dans la province de Québec, 139,000 dans les provinces maritimes, 168,000 dans l'Ontario et 30,000 disséminés dans les autres parties du Canada alors que de l'autre côté de la frontière, dix-sept millions dans les Etats de la Nouvelle Angleterre et jusque dans le Michigan, on compte qu'il y a un million et demi de descendants de Canadiens-Français.

Si le sort de nos frères rendus aujourd'hui de l'autre côté de la ligne quarante-cinqième nous intéresse au point de vue sentimental, il ne peut intervenir dans la discussion de nos intérêts économiques, que si nous considérons la possibilité de leur rapatriement, ou ce qui est encore plus important, la nécessité de garder chez nous ceux qui seraient encore tentés de suivre leurs frères exilés.

Si notre expansion numérique est un élément de force, notre expansion territoriale est au contraire une cause de faiblesse. En effet, à quoi nous servirait d'être encore deux fois plus nombreux si nous étions dispersés dans un territoire deux fois plus grand où partout nous serions en minorité, exposés à l'assimilation, sinon à la persécution comme cela se voit par certains groupements des nôtres pas très loin pourtant de la province de Québec.

C'est dans Québec que se trouve l'avenir de la race canadienne-française et tous les autres groupements périront infailliblement le jour où Québec perdra son caractère et cessera d'être cette seconde mère patrie, ce point de ralliement où viennent se renouveler les énergies épuisées. La province de Québec est le seul centre où notre race a fait du progrès, où, en dépit de l'immigration dont elle est seule à ne pas profiter, la race canadienne-française gagne un peu de terrain tous les jours, s'empare tranquillement du sol et augmente sa supériorité numérique sur la race anglaise de la même province. Il y a soixante ans, la race anglaise dans le Bas Canada, aujourd'hui la province de Québec, comptait cinquante pour cent de la population totale; en 1901, cette proportion était réduite à vingt pour cent.

Par exemple, en 1861, la population de la Gaspésie était au tiers anglaise et en 1901 c'est à peine si les Anglais comptent pour un quart; en groupant ensemble les comtés de la Vallée de l'Ottawa, Pontiac, Wright, Labelle son adoption.

et d'ailleurs, nous savons que le même déclin; les Anglais y avaient les deux tiers en 1861, la moitié seulement en 1881 et en 1901, pas tout-à-fait les deux-cinquantièmes.

A Montréal même, le cœur de la province et de tout le Canada, où font étape un grand nombre d'immigrés anglais, et où se dirigent une grande partie des anglais qui abandonnent les comtés ruraux, la proportion de population anglaise qui était de 45 pour cent en 1871 n'était plus que de 39 en 1901.

De 1850 à 1900, la population anglaise de la province de Québec a augmenté de 48 pour cent, alors que la population française, quoique décimée par l'émigration aux Etats-Unis, a augmenté de 97 pour cent.

Cette augmentation aurait été certainement de trois cents pour cent, si nous n'avions pas perdu une grande partie de nos nouveaux-nés, et si de la moitié qui a survécu une bonne moitié n'avait pris le chemin de l'étranger pour y trouver un travail que ne pouvait fournir la ferme ou le village natal.

Il y a maintenant plus d'un demi-siècle qu'a commencé cet exode nécessaire d'ailleurs par les conditions économiques du pays. Toutes les terres arables étaient occupées et il était difficile d'ouvrir de nouvelles paroisses, les chemins de fer n'existaient qu'à titre de projet et le travail manquait pour des milliers de bras. Les terres qu'on n'avait pas cultivées à la forêt vierge n'attiraient pas, comme aujourd'hui le colon. Le bois était alors l'ennemi de l'agriculture, le développement des pouvoirs d'eau était une chose inconnue, l'exportation des produits de l'industrie laitière n'existait qu'à l'état de rêve. Les capitaux avaient été lents à s'introduire dans le pays et la colonisation peu encourageante à cause du manque de routes.

Cette émigration prit rapidement de telles proportions que les pouvoirs publics durent s'en occuper. Merle fut le premier à mettre la question à l'étude d'une manière sérieuse et il en résulta l'adoption de la politique de colonisation préconisée par Monseigneur Labelle. Depuis, cette politique s'est élargie, les capitalistes ont découvert qu'il y avait chez nous un champ pour des placements avantageux et le développement tardif de notre province nous a révélé que nous avions en ressources naturelles des richesses plus grandes que tout ce que pourrait désirer la nation la plus ambitieuse.

En même temps que nous commençons à réaliser l'immensité et la valeur de l'héritage que la Providence nous a octroyé, les organes de Sir Wilfrid Laurier et de Sir Lomax Gouin nous apprennent que les efforts combinés de ces deux hommes d'état ont réussi à enrayer d'une manière efficace le mal de l'immigration. Il est vrai que le nombre de ceux qui laissent notre province chaque année pour aller se joindre à leurs frères de la Nouvelle Angleterre est encore de dix mille par année, si nous ajoutons foi à un travail sérieux fait par monsieur René Dupont et transmis à tous les membres de la législature, pendant la session de 1910; mais il y a un autre courant maintenant fermement établi, c'est le retour des nôtres au pays. D'après les rapports des agents de chemins de fer, le nombre des Canadiens des Etats-Unis qui reviennent au Canada pour s'y fixer dépasse quinze mille par an. Quelles conclusions tirer de là? Que notre pays est plus grand que les Etats-Unis? Non. Que nous sommes plus riches que les Etats-Unis, non en capital mais en ressources naturelles; nous avons plus que les Etats-Unis de cette matière brute qu'il suffit d'un faible effort cérébral et musculaire pour convertir en argent.

Nos forêts d'épinette sont le réservoir inépuisable où l'univers presque entier sera forcé de puiser la pulpe pour la fabrication du papier, et ces forêts sont sillonnées par d'innombrables cours d'eau dont les multiples cascades renferment une énergie hydraulique égale à la force que pourrait produire la combustion de tout le charbon de plusieurs mines.

La France, avec un territoire moins grand et un sol moins riche que la province de Québec, a vingt fois notre population. Il y a donc place, dans notre province pour encore vingt fois un million et demi de Canadiens-Français. Le moyen d'arriver à cette population, c'est de concentrer nos forces sur le développement de nos ressources. Notre héritage le plus précieux, aujourd'hui c'est le bois de pulpe, gardons le pour nous. Que ceux de nos voisins qui ont besoin de pulpe puissent en acheter chez nous, mais que la transformation s'opère sur notre territoire et que la différence de prix reste chez nous. De cette manière nous ne verrons pas la moitié de nos enfants s'en aller aux Etats-Unis. Si de tels moyens avaient été adoptés il y a cinquante ans, si on s'était attaché au développement de nos ressources au lieu d'aller enrichir nos voisins, nous aurions aujourd'hui trois millions de Canadiens-Français dans la province de Québec. Nous serions la province la plus forte et la plus puissante du Canada et nulle autre province ne pourrait avoir plus que cinquante députés contre nos soixante-cinq.

"Timeo Danaos et dona ferentes". "Je crains les Grecs, même quand ils apportent des cadeaux," dit Virgile, et nous pouvons en dire autant de nos voisins les Américains. Et nous font-ils des présents? Au contraire, ils nous ont arraché la moitié de nos forêts. N'allons pas leur offrir les produits bruts de notre sol qu'ils nous revendront après les avoir transformés dans leurs usines, gardant pour eux tout le bénéfice de l'industrie. Que le produit soit fabriqué chez nous, et nous aurons alors du travail non seulement pour nos enfants mais aussi pour les enfants de nos frères qui ne sont pas sans se ressentir de la baisse générale de prospérité dans la Nouvelle-Angleterre et qui ne demandent pas mieux que de revenir au pays depuis que la moyenne des salaires est plus élevée ici qu'aux Etats-Unis.

### PAS ENCORE ARRIVE

Il n'y a pas bien longtemps mourait à Londres sir Spurgeon, qui avait occupé dans la secte protestante une importante situation.

Les partisans du défunt professaient une estime enthousiaste pour ses vertus. D'autres faisaient certaines réserves.

La famille fit tracer sur la porte de la maison mortuaire un avis de décès ainsi conçu :

"Sir Spurgeon parti pour le Ciel ce matin à onze heures."

Un malin écrivit au-dessous :

"Quatre heures du soir.—Spurgeon pas encore arrivé, Saint-Pierre très inquiet."

### NAUFRAGE D'UN TRAVERSIER

Le bateau traversier "Sirus", a frappé, mercredi après-midi, un récif à dix milles en bas de Massena, N. Y. Tous ses passagers, au nombre de 75, ont été précipités dans le St. Laurent, et sept d'entre eux se sont noyés. Quatre cadavres ont été repêchés. Ce sont ceux de quatre femmes : Mlles Hatie Parker et Nellie Parker, de Ogdensbury ; Mlle Ada Dewey et Floyd Hackett, de Massena. On ne connaît pas le nom des autres personnes qui se sont noyées, et actuellement on fait des recherches pour trouver les corps.

Le "Sirus" avait quitté Massena le matin, avec 75 personnes, pour Cornwall, en voyage d'excursion. La plupart des passagers étaient d'Ogdensbury et de Massena. Les excursionnistes, après la journée passée à Cornwall, étaient parti vers 4 heures pour revenir à Massena. Tous étaient assis sur le pont du "Sirus" quand l'accident arriva.

Tous les passagers furent précipités à l'eau, et cherchèrent à gagner le bord à la nage. Les femmes qui ne s'accrochèrent aux chais

ses et aux autres articles que le choc avait précipité au fleuve.

Des excursionnistes qui se trouvaient dans P.R.C International, vis à vis la scène du naufrage, envoyèrent des chaloupes au secours des naufragés. Ils purent sauver ceux qui s'étaient accrochés au flanc du "Sirus". Les autres, épuisés par de vains efforts, furent emportés par le courant.

Le "Sirus" repose maintenant sur un roc, au milieu du fleuve. Il appartenait autrefois à un particulier et faisait le service aux Mille-Isles.

### LES CONSERVATEURS AURONT CE QU'ILS DEMANDENT

Les conservateurs veulent, comme on peut le voir, par l'obstruction systématique qu'ils ont fait, un appel au peuple, de la part du gouvernement, et ils vont l'avoir. Eux qui ont été déçus, dans leurs espérances, lors des dernières élections générales, puisqu'ils s'attendaient d'obtenir le pouvoir, veulent à tout prix, aujourd'hui, non pas prendre leur revanche, parce qu'ils sont incapable de le faire, mais tout simplement sonder, pour le plaisir de la chose, l'opinion publique.

Le résultat des élections, est connu d'avance, car il est évident que le parti libéral, qui, depuis 1896, administre avec tant de sagesse et de désintéressement les affaires du pays, sera rétabli sur le trône, et soulera vainqueur d'une lutte, qui aura été provoquée par des jaloux.

Le parti conservateur ne veut pas attendre la redistribution des sièges, aux Communes, pour la bonne raison qu'il sait fort bien qu'il prive par le fait même — ce qui est, semble-t-il croire, à son avantage — une foule de personnes de voter et qui pouvant le faire, — le bill de la redistribution étant adopté — se en faveur de l'adoption, par le gouvernement, de cette mesure si favo-

nable au peuple canadien et si propice au développement de notre commerce et de nos ressources. Il voit un appel immédiat, ce que le gouvernement, fier qu'il l'est de sa cause, lui accordera promptement.

Les conservateurs, depuis la réouverture des Chambres n'ont absolument rien fait, plus encore, ils ont empêché le gouvernement d'expédier ses affaires qui sont tout à l'avantage du peuple, en mettant constamment des bois dans les roues, et tout cela à cause de la réciprocité après laquelle, pourtant tout le peuple, principalement les cultivateurs aspirent, et qui a été, à diverses reprises, demandée.

Pour convaincre les lectures du désir qu'entretenne les cultivateurs d'obtenir la réciprocité et de toute l'attention qu'il lui porte, nous publions aujourd'hui les paroles prononcées par les délégués du Conseil d'Agriculture du Canada, lors de l'entrevue avec le gouvernement en 1910 : Conseil d'Agriculture. "Nous sommes fortement en faveur du libre échange réciproque, entre le Canada et les Etats-Unis, en ce qui concerne tous les produits horticoles, agricoles et les produits des animaux, les engins d'arrosage, les huiles d'éclairage, de chauffage, de lubrification, le ciment, le poisson et le bois.

"Libre-échange réciproque entre les deux pays, en ce qui concerne les instruments aratoires, machines, voitures et parties ou pièces d'iceux ; et, dans le cas où l'on en viendrait à une entente favorable, que cet arrangement se fasse par une action indépendante des gouvernements respectifs, plutôt que par la rigide application d'un traité.

"Nous sommes également en faveur du principe du tarif de préférence, envers l'Angleterre, et nous insistons sur une diminution immédiate des droits, sur toutes les marchandises britanniques, aux taux de la moitié du tarif exigé en vertu de la liste générale du tarif, quelle qu'elle soit ; et que tout avantage

commercial donné aux Etats-Unis dans les relations de réciprocité soit offert à la Grande-Bretagne.

Pour une réduction graduelle du tarif de préférence existant qu'assurera le libre-échange complet entre le Canada et la Mère-Patrie, d'ici à 10 ans.

"Que les agriculteurs de ce pays sont disposés à accepter la taxe directement, sous la forme qui sera jugée opportune, pour prélever les recettes nécessitées par les nouvelles conditions tarifaires.

"Convaincus que le plus grand malheur qui puisse arriver à un pays est de voir ses citoyens entassés ensemble dans les grands centres de population, et que le fardeau du présent tarif douanier a une tendance à encourager cet état de choses, et comprenant aussi qu'en vue de l'immigration constante de la population des fermes, le plus grand problème qui se présente aujourd'hui au peuple canadien est celui qui consiste à le retirer sur les terres, nous venons ici, doublement assurés de la justice de notre requête".

Nombre d'autres associations, à part celle, toutefois, que nous venons de nommer ont eu des entrevues, avec le gouvernement, pour lui demander l'adoption de la réciprocité, entr'autres celle des producteurs de grains, qui compte près de dix mille membres, Combien d'autres clubs politiques et autres ont donné leur adhésion à ce projet du gouvernement ? C'est là, vraiment, un signe de l'approbation du gouvernement, par le peuple, pour les prochaines élections.

Comment peut-on croire pour un moment, à une victoire des conservateurs sur cette question de la réciprocité, quand le peuple qui sura appelé à se prononcer aura été le premier à en demander la passation.

Les conservateurs ne peuvent avoir la victoire. Leur obstruction, ils peuvent la continuer, s'ils tiennent absolument, comme ils le font, depuis le 18 juillet, à gaspiller les deniers du peuple. Quant au gouvernement, on peut dire, en toute sûreté, qu'il ne craint pas la bataille.

La réciprocité doit être adoptée pour le bienfait du peuple, et elle le sera, quels que soient les inconvénients ou les obstacles que peuvent créer l'opposition pour empêcher son adoption.